Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°9

Réunion restreinte du 20/03/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

SENIORS

- Match N° 25931229 PARIS ELITE FUTSAL 2 / INTERNATIONAL PARIS seniors D2 du 09/03/24
Lecture de la FMI et rapport de l'arbitre officiel, match non joué au motif l'équipe de PARIS ELITE FUTSAL s'est présenté avec un seul joueur.

La commission donne match perdu par forfait (2ème forfait) à l'équipe de PARIS ELITE FUTSAL 2 et lui inflige une amende de 40 € (cf. annexe financière).

- Match N° 25931231 AF PARIS 18 / CR 19 FUTSAL seniors D2 du 09/03/24
Lecture du rapport de l'arbitre officiel, match non joué au motif gymnase occupé par une autre manifestation sportive.
Lecture du rapport de AF PARIS 18 et présentation d'une AOT du gymnase Bertrand Dauvin délivrée par la DJS du 09/03/24 au 09/03/24 de 20h00 à 22h00.

La commission décide match à jouer et fixe la date de la rencontre au 30/03/24 date butoir.

- Dossier transmis par la commission des statuts et règlements du 20/03/24
Match N° 25931230 ESP 18 FUTSAL 2 / VIKING PARIS seniors D2 du 11/03/24
La commission SR décide match à rejouer avec 2 arbitres officiels au motif erreur administrative de l'arbitre lors des opérations de contrôle des licences.

La commission fixe la rencontre au 06/04/24 date butoir.

CRITERIUMS JEUNES FUTSAL

Match N°27411236 PARIS XV FUTSAL / PARIS ACASA U12 du 16/03/24
Lecture de la FMI, match non joué au motif absence de l'équipe de PARIS ACASA.

La commission donne match perdu par forfait (1er forfait) de PARIS ACASA.

Match N° 27419678 PARIS XV FUTSAL / PARIS ELITE FUTSAL U14 du 16/03/24

Lecture de la FMI, match non joué au motif absence de l'équipe de PARIS ELITE FUTSAL.

La commission donne match perdu par forfait (2ème forfait) de PARIS ELITE FUTSAL.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1er Appel
Match N° 27419607 PARIS ACASA / ES PARIS XIII U10 du 16/03/24
Match N° 27403888 PARIS XIV / ESP 18 FUTSAL U12 du 16/03/24
Match N°27421396 PARIS XIV / CPS 10 U16 du 16/03/24

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

PREVISIONS DES TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

SENIORS
1er Tour 16/12/23 – tirage le 04/12/23
1/8 de Finale 17/02/24 – tirage le 29/01/24

1/4 de Finale 30/03/24 - tirage le 04/03/24
1/2 Finale 20/04/24 - tirage le 08/04/24
Seniors F
1/4 de Finale 24/02/24 – tirage le 29/01/24
1/2 finale 11/05/24 – tirage le 08/04/24

U18 CADRAGE 10/02/24 – tirage le 29/01/24
1/2 finale 11/05/24 – tirage le 08/04/24

U16 CADRAGE 10/02/24 – tirage le 29/01/24
1/2 finale 27/04/24 – tirage le 08/04/24

U14 CADRAGE 10/02/24 – tirage le 31/01/24
1/2 finale 27/04/24 – tirage le 08/04/24

U12 CADRAGE 10/02/24 – tirage le 29/01/24
1/2 finale 27/04/24 – tirage le 08/04/24

U10 CADRAGE 10/02/24 – tirage le 31/01/24
1/2 finale 27/04/24 – tirage le 08/04/24